

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Pour commencer, l'UNSA Education regrette que l'ordre du jour ne comporte pas les mesures d'ajustement concernant le 2<sup>nd</sup> degré. Notre fédération vous a saisi par un courrier le 4 juillet (à ce jour sans réponse) d'une demande concernant les modifications déjà intervenues avant cette rentrée :

-sur les effectifs et le bilan des ouvertures/fermetures de divisions suite aux dispositions sur l'assouplissement de la sectorisation scolaire  
-les modifications de DGH et un bilan des ARE distribuées après l'injection des heures suite au rétablissement des décrets de 50.

Pour ce qui est du 1<sup>er</sup> degré, le rapport du HCE, qui fait aussi la une à cette rentrée, met en avant une proportion de 15 % d'élèves sortant de l'école primaire sans maîtriser les compétences de base. Le HCE ne fait là, que rappeler un état de fait connu depuis plusieurs années.

Le but de ce rapport est « de souligner combien il est urgent d'agir ». L'UNSA Education partage cette volonté. Elle est elle-même porteuse de propositions pour que l'on pense et agisse enfin dans le cadre d'une véritable continuité éducative, afin que chaque élève maîtrise le socle commun de connaissances et de compétences de la scolarité obligatoire. Enfin si nous nous laissons aller à la recherche des responsabilités, pourquoi se limiter aux acteurs, des enseignants aux pilotes ? Ne faudrait-il pas aussi interroger les politiques ministérielles qui n'ont guère réussi à impulser les nécessaires évolutions, se contentant trop souvent d'injonctions vite oubliées, sans envisager sérieusement les moyens indispensables à leur mise en oeuvre ?

Comment ne pas souscrire à la nécessité de mieux assurer la continuité entre grande section et CP, à une meilleure prise en compte des différences interindividuelles dans la logique des cycles et en renonçant au redoublement, à l'émergence attendue d'une véritable culture de l'évaluation, à un renforcement de la formation initiale et continue de tous les personnels.

Pour cela il faudrait que cesse la politique de « sous dotation » systématique de l'enseignement élémentaire. En effet cette rentrée dans les écoles c'est :

- une cinquième année d'insuffisance de postes créés, avec pour conséquence une détérioration du P/E, constante depuis 2003.
- la solitude de l'enseignant face à une administration qui lui refuse les moyens de faire face à la prise en charge de la difficulté scolaire.

Cette rentrée dans un contexte de créations d'emplois insuffisantes vous conduira en tant qu'IA à chercher ailleurs les emplois qu'on vous refuse, c'est-à-dire que c'est à nouveau l'école maternelle, certains postes spécialisés affectés aux PPRE qui seront ponctionnés pour fournir des marges de manœuvre. Ecole maternelle, formation continue, soutien individualisé aux élèves en difficulté, vous voyez que ce sont ces postes, signalés par le rapport du HCE comme la source des performances insuffisantes de l'école primaire française, qui sont précisément matraqués par les choix budgétaires.

Cette politique budgétaire et de l'emploi a conduit à un recrutement important de contractuels et autres contrats aidés. L'UNSA Education condamne cette orientation qui fait le choix de l'emploi précaire. Par circulaire interministérielle du 18 juin 2007, le gouvernement a décidé de reconduire dans l'urgence le dispositif des contrats aidés pour assurer à la rentrée 2007 un certain nombre de missions indispensables. Si les besoins nécessaires aux missions d'assistance aux élèves en situation de handicap, d'assistance administrative et d'assistance éducative sont bien réels, la réponse fondée sur le recours à la précarité n'est pas celle que la communauté éducative attend. L'UNSA Education revendique de véritables emplois stables et qualifiés pour assurer toutes ces missions. Si l'UNSA Education dénonce la précarité, elle n'entend pas pour autant sanctionner les personnes qui postulent sur ces emplois. Dans tous les cas, au-delà d'une nécessaire adaptation à l'emploi, l'UNSA Education exige pour les EVS un véritable droit à la formation et la prise en compte de leur activité pour la VAE.

Concernant les AVS-I, nous souhaitons connaître quels sont les recrutements prévus pour notre département et quel plan de formation est mis en place .

Pour terminer, on ne peut ignorer le cadre dans lequel va s'engager le travail de réflexion sur notre métier. Le contexte de réduction budgétaire annoncé pour 2008 grève d'ores et déjà les débats à venir.

On ne peut ignorer non plus le slogan tant affiché « travailler plus pour gagner plus ». A l'UNSA Education nous avons d'autres exigences pour les personnels. Nous revendiquons de pouvoir travailler mieux pour la réussite de tous les élèves. Il s'agit d'obtenir une véritable formation professionnelle (initiale et continue) dans la logique des compétences du socle commun, et d'obtenir la reconnaissance de l'ensemble de la charge de travail pour voir améliorer nos conditions de travail.